

## **Département « Finances »**

La mission du service comptabilité-contrôle budgétaire est :

- d'accompagner et conseiller les services dans la réalisation continue de leurs missions et objectifs respectifs grâce à un support professionnel, spécifique et de qualité ;
- de veiller au respect de la légalité financière stricte d'une part en vérifiant les dossiers Collège/Conseil (Visa Finances) et d'autre part en améliorant les processus de recettes et de dépenses ;
- de concevoir, préparer et exécuter toutes les opérations budgétaires et comptables et de produire une information budgétaire et comptable complète et fiable.

La vision du département consiste de passer de vérificateur comptable réactif orienté légalité/procédure à véritable conseiller proactif orienté stratégie et actions